



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE LA
MICROFINANCE

DIRECTION DE LA MICROFINANCE

**Compte rendu de la dix-neuvième réunion
du Comité National de Coordination des
activités de microfinance (CNC)**

DATE : Jeudi 15 mars 2012	Heure : 09h30– 13h40	Lieu : Hôtel Novotel (Dakar)
PRESIDENCE	M. Amadou Sall DIAL, Directeur de la Microfinance	
SECRETARIAT	M. Waly Clément FAYE, Responsable Suivi-évaluation (Direction de la Microfinance)	
PARTICIPANTS	Voir liste de présences en annexe	
<u>ORDRE DU JOUR :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation du Plan d’action actualisé de la Lettre de Politique Sectorielle pour la période 2012-2013 ; ▪ Validation du Document de programme d’éducation financière du secteur de la microfinance ; ▪ Validation de la dernière version du « cahier des nouveaux ratios prudentiels » ; ▪ Questions diverses 		

I. Ouverture officielle

Trois allocutions d’ouverture ont été prononcées :

- Le Vice-Président de l’AP/SFD, M. Mamadou Lamine GUEYE, s’est félicité de l’élaboration d’un programme d’éducation financière au profit du secteur de la microfinance. Pour lui, l’éducation financière est devenue une problématique incontournable surtout si elle est reliée à la protection des clients. En effet, souligne M. GUEYE, un client bien éduqué, financièrement parlant, est un client protégé et les SFD doivent travailler à mettre à niveau leurs usagers pour assurer leur viabilité. Cette thématique doit être également liée à la gestion des performances sociales sur laquelle le secteur est engagé depuis quelques années déjà. Le représentant de l’AP/SFD a également salué l’initiative prise par le CNC de procéder à l’actualisation du Plan d’action de la LPS. Il suggère même de jeter les bases de la future stratégie nationale de la microfinance, sachant que celle en cours finit en 2013. M. GUEYE termine par des mots de remerciement à l’endroit de tous les acteurs, en particulier des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et de la DMF pour tous les efforts consentis au grand bénéfice du secteur.
- Le Représentant du sous-groupe thématique des Bailleurs de fonds, M. Aldo CERA de la Coopération Italienne¹, a félicité les acteurs, surtout l’AP/SFD, d’avoir placé l’éducation financière et la protection des consommateurs au centre de leurs

¹ UNCDF s’est excusé

interventions. La première édition des journées annuelles de la microfinance placée sous le thème « Education financière et protection des usagers des services financiers : quels enjeux pour la viabilité des SFD ? » en est une illustration. M. CERA rappelle les dérives constatées ces dernières années et qui ont conduit à des initiatives visant à mieux protéger la clientèle à travers le renforcement de leurs capacités institutionnelles (ex : SMART CAMPAIGN). Mais, insiste-t-il, ces initiatives n'ont de sens que si elles s'inscrivent dans un cadre stratégique plus global. Fort heureusement, le Plan d'action actualisé a pris en compte ces éléments en accordant plus d'importance au renforcement de la clientèle des SFD. Pour finir, le représentant des PTF réitère l'engagement de ses pairs à continuer d'accompagner le secteur, tout en rappelant que le dispositif actuel de mise en œuvre de LPS centré autour de la DMF et du CNC a été l'un des facteurs de succès ; il devrait être maintenu et renforcé.

- Le Directeur de la Microfinance, M. Amadou Sall DIAL a, d'abord, rappelé les conclusions de la 18^e réunion du CNC tenue le 29 novembre 2011 portant sur la validation du Plan-cadre de formation du secteur et du cahier des nouveaux ratios prudentiels. Il a, par la suite, rappelé le processus qui a conduit à l'actualisation du Plan d'action pour la période 2012-2013, avant d'insister sur les aménagements majeurs apportés à ce plan. Poursuivant son discours, le Directeur de la Microfinance est également revenu sur le processus qui a amené à l'élaboration du programme d'éducation financière par l'AP/SFD et la DMF, avec l'appui de la Coopération Technique Allemande (GIZ) et de personnes ressources du CGAP. Pour finir, il en appelle au soutien de tous les acteurs pour assurer l'opérationnalisation de ce programme. Après avoir renouvelé ses remerciements aux membres du CNC, en particulier les PTF, M. DIAL a ouvert officiellement cette 19^e réunion.

II. Contenu des présentations et échanges

2.1. Plan d'action actualisé de la LPS

Suite à l'évaluation à mi-parcours, il a été recommandé, entre autres, de supprimer du plan d'action certaines modalités déjà réalisées ou peu pertinentes et d'y intégrer des sujets importants comme le financement des chaînes de valeurs agricoles, la gestion des performances sociales, l'éducation financière et la protection des consommateurs. C'est dans ce cadre que la DMF a préparé un projet de plan d'action actualisé (2012-2013) centré sur les priorités sectorielles. Ce projet de plan d'action a été présenté par le Responsable du suivi-évaluation de LPS, M. Waly Clément FAYE, qui a d'abord rappelé le « cycle de vie » du plan d'action depuis 2004, avant de dévoiler les principales modifications apportées :

- suppression de 02 actions et de 15 modalités ;

- modification de 23 modalités ;
- introduction d'une nouvelle action et de 14 nouvelles modalités.

Le plan d'action a été validé par le CNC. Le Comité a cependant recommandé la réduction des indicateurs, jugés trop nombreux, et une plus forte prise en compte de la dimension genre. De ce point de vue, l'ACDI a informé que l'étude « femmes et microfinance » va bientôt démarrer.

En outre, la modalité « *assurer une plus forte implication des prestataires de services non financiers dans l'exécution du plan d'action* » devrait être plutôt considérée comme un des principes de mise en œuvre du plan d'action.

L'essentiel des discussions a porté sur l'urgence de disposer d'une nouvelle stratégie nationale de la microfinance, vu que la LPS en cours et son plan d'action prennent fin en 2013. L'évaluation à mi-parcours ayant été réalisée en 2011, certains participants ont souhaité l'élaboration rapide d'un nouveau plan d'action pour qu'il n'y ait pas de période de flottement après 2013. En effet, le processus d'élaboration d'une nouvelle stratégie prend beaucoup de temps et l'absence d'un cadre stratégique pourrait rendre difficile l'intervention des PTF.

Cependant, la DMF a attiré l'attention des acteurs sur le fait que le diagnostic ayant conduit à la LPS actuelle date de 2004. L'élaboration d'une nouvelle stratégie devra nécessairement passer par un nouveau diagnostic approfondi du secteur. Ce qui permettra de disposer d'un document reflétant la situation actuelle du secteur et les enjeux. Pour raccourcir les délais, le processus d'évaluation finale du plan d'action et de la politique sectorielle pourrait être amorcé en fin 2012 et l'élaboration de la nouvelle stratégie en début 2013.

2.2. Document de Programme d'Education Financière (DPEF)

L'idée de mettre en œuvre une campagne d'information et d'éducation financière remonte à 2009 et son bien-fondé a été confirmé par l'étude diagnostique réalisée en 2011 sous la direction du CGAP et portant sur la protection des usagers des SFD au Sénégal. Le DPEF sera mis en œuvre sous la coordination de l'AP/SFD et de la DMF, avec l'appui de PTF comme la GIZ.

L'exposé sur le DPEF a été fait par M. Waly Clément FAYE suivant le plan ci-après :

- justification du PEF ;
- démarche dans la conception du PEF ;
- stratégie d'intervention ;
- modalités de mise en œuvre ;
- coordination et suivi-évaluation ;
- budget.

Les observations et suggestions suivants ont été faites sur le document :

- ☞ étudier la possibilité pour les participants de contribuer au coût des sessions de formation de formateurs ;
- ☞ améliorer le scénario du feuilleton radio-TV en évitant les termes « famille en difficulté ou famille endettée » et qui traduisent une vision négative ; choisir deux familles : l'une modèle et l'autre en proie à des problèmes ;
- ☞ intégrer l'ADPME au comité de coordination et de suivi compte tenu de son rôle dans la formation et l'encadrement des PME et TPE ;
- ☞ clarifier le rôle attendu de l'OQSF dans l'exécution du programme ;
- ☞ intégrer certains thèmes comme les effets de garantie surtout sur la caution solidaire ;
- ☞ mettre à contribution les collectivités locales dans l'exécution du programme ;
- ☞ ne pas se limiter uniquement au crédit, mais élargir aux autres services financiers (épargne, assurance, transferts, etc.) ;
- ☞ intégrer les statistiques officielles du secteur produites par la DRS/SFD.

Des échanges animés ont eu lieu par rapport au principe n°3 qui stipule que « *les coûts liés à la formation des membres & clients des SFD devront être supportés par les premiers nommés, avec éventuellement l'appui de l'institution* ». En effet, les représentants de certains SFD (PAMECAS et CAURIE-MF) jugent ce principe difficilement applicable en raison de la faiblesse des revenus des cibles. En plus, il est déjà pris en compte dans le principe n°2 qui dit que « *la formation des membres & clients relève de la responsabilité des SFD* ».

Le Directeur de la Microfinance, dans sa synthèse, a recommandé une modification, voire suppression du principe n°3 compte tenu des réalités de terrain et de l'expérience passée (cas de la phase projet de PAMECAS citée en exemple).

La GIZ, à travers son projet PACC, a marqué son engagement à appuyer le PEF de façon substantielle d'ici à la fin août 2013, à côté de l'Etat et des autres PTF et selon ses modalités. Elle se réserve toutefois le droit de vérifier certaines estimations budgétaires.

Le PROMER 2², par la voix de son Directeur, a également fait part de la disponibilité de son projet à participer au programme, même s'il prend fin en 2013. D'ailleurs, certains prestataires de services non financiers ont été déjà formés sur l'éducation financière.

Après la production du document final, une réunion de démarrage sera organisée entre les parties prenantes du PEF.

2.3. Version finale du cahier des ratios prudentiels

² Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural – Phase 2

Un atelier de relecture du cahier a été tenu les 06 et 07 janvier 2012 avec la participation effective de la DRS/SFD et de la BCEAO, à côté de la DMF, de l'AP/SFD et de la GIZ. Ce qui a permis de parfaire le cahier des ratios et d'avoir une version reflétant beaucoup plus les préoccupations des acteurs. Cette version a été renvoyée, à sa demande, à la DRS/SFD qui la validée.

Ce processus a été rappelé par le Directeur Exécutif de l'AP/SFD, M. Sidy Lamine NDIAYE, pour confirmer que toutes les étapes de concertation-validation ont été franchies.

La dernière version du cahier des ratios prudentiels a été donc officiellement validée par le CNC. Il a été demandé, cependant, avant l'édition du document de l'envoyer officiellement à la BCEAO.

2.4. Questions diverses

- Le représentant de l'Association Sénégalaise des Usagers de Banques et des Services Financiers (ASUB), M. Cheikh Mbacké DIOKHANE, a présenté l'ASUB, ses missions et fait part de sa satisfaction à participer à cette rencontre, mais surtout de la disponibilité de sa structure à accompagner la mise en œuvre du PEF.
- Le représentant de l'OQSF, Dr Aliou DIOP, a annoncé la mise en ligne imminente du site web de l'observatoire qui mettra en ligne un comparateur des prix des produits des banques, des SFD et des compagnies d'assurance, en plus d'un glossaire des termes usuels en microfinance.
- La Conseillère Technique Principal du projet AFR017 « Promotion de secteur financiers inclusifs dans la zone UEMOA », Mme Anne BASTIN, a informé que la Coopération luxembourgeoise a lancé une étude de faisabilité pour un projet « Microfinance, Microenergie, Finance Carbone » dans trois pays de la zone UEMOA (Mali, Burkina Faso et Sénégal). La mission accompagnée par ADA sera présente à Dakar du 9 au 28 avril 2012 pour une première étape et ensuite du 14 au 18 mai 2012.

LISTE DE PRESENCES

PRENOMS – NOM	STRUCTURE
1. Amadou SALL DIAL	Direction de la Microfinance
2. Waly Clément FAYE	Direction de la Microfinance
3. Makhary SAMB	Direction de la Microfinance
4. El Hadji Birane DIOP	Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD
5. Amar SECK	Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD
6. Aliou DIOP	OQSF
7. Thierno Alioune DEME	Direction Nationale BCEAO
8. Mamadou Lamine GUEYE	AP/SFD / CAURIE-Microfinance
9. Sidy Lamine NDIAYE	AP/SFD
10. Cheikh MBACKE DIOKHANE	ASUB
11. Mamadou TOURE	PAMECAS
12. Papa Aly NDIOR	ACEP
13. Mamadou CISSE	MICROCRED
14. Marième DIOP	CNCAS
15. Linda Chiasson	Coopération Canadienne
16. Laurence JANSSENS	Agence Belge de Développement
17. Corine Niox DIOUF	Agence Belge de Développement
18. Eric VANBEVEREN	Ambassade de Belgique
19. Andreas Fikre-Mariam	Coopération Financière Allemande
20. Aldo CERA	Coopération Italienne
21. Anne BASTIN	Lux Development
22. Roland SIEBEKE	Coopération Technique Allemande (GIZ/PACC)
23. Modienne GUISSÉ	Coopération Technique Allemande (GIZ/PACC)
24. Oumou DIOP SY	Coopération Technique Allemande (GIZ/PACC)
25. Moussa LO	Union Nationale des Chambres des métiers
26. Cheikh SAMB	Programme d'Appui à la Microfinance – Volet 2
27. Abdoulaye DIASSE	Programme d'Appui à la Microfinance – Volet 2
28. Assane SAGNE	Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle
29. Hyacinthe Modou MBENGUE	PROMER 2
30. Paule DROUIN	DID- Sénégal
31. Denise Fatoumata NDOUR	Fondation SEN'FINANCES
32. Brice Lezin MBEMBA MBEMBA	PLANET FINANCE
33. Babacar CISSE	Cabinet Access Finance Gestion